



NOMBRE DE STAGIAIRES
Minimum : 5 Maximum : 12

PUBLIC VISÉ

Installateurs électriciens et techniciens intervenant sur les installations électriques des locaux à usage d'habitation.

PRÉ-REQUIS

Connaître les exigences techniques de la norme NF C 15-100 de 2002 et ses amendements

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Animation d'un diaporama et échanges entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets
- Contrôle des acquis en cours de formation par des quiz et des exercices
- Chaque stagiaire recevra un support de formation

MOYENS D'ENCADREMENT

La formation est assurée par un formateur CONSUEL qualifié et expérimenté

MOYENS TECHNIQUES

- Salle de formation équipée
- Paperboard
- Vidéoprojecteur

ÉVALUATION DES ACQUIS

- QCM de fin de session

SUIVI

- Emargement
- Evaluation de la formation par le stagiaire
- Attestation de formation



300€ HT/stagiaire

(déjeuner et support de cours offert)

Tarif INTRA

1 320€ HT/groupe

(Support pédagogique fourni en version PDF)

EVOLUTION DE LA NORME NF C 15-100 (Édition 2024) Règles d'installation dans les bâtiments à usage d'habitation

EVOL C 15-100 2024 : 1 JOUR - 7 HEURES



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires connaîtront les évolutions de la série des normes NF C 15-100 de 2024 impactant la réalisation des installations électriques des parties privatives et communes des bâtiments d'habitation

PROGRAMME

Introduction :

- Historique de la norme NF C 15-100
- Pourquoi une révision ?
- Objectifs de la formation

La série des normes NF C 15-100 de 2024

- Structure et articulations entre les différentes normes de la série
- Domaine d'application
- Date d'application

Les installations électriques dans les bâtiments d'habitation

- Caractéristiques des conducteurs et câbles : Réaction au feu,...
- Modes de pose et dimensionnement des canalisations électriques
- Protection contre les contacts indirects : LEP, types de DDR,...
- Circuits terminaux : Détecteurs d'arcs, prises USB,...
- Luminaires et installations d'éclairage
- Chauffage électrique
- Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE)
- Règles relatives aux emplacements spéciaux : (piscines privées, locaux de collecte des ordures, parcs de stationnement,...)
- Protection contre les surtensions atmosphériques (parafoudre)
- Raccordement de source de production (PV,...) à l'installation électrique

Attestation de conformité CONSUEL

- Quand déposer une attestation de conformité ?
- Quelle attestation de conformité ? Pour quelle installation ?
- Comment la remplir ?

Dates sessions inter-entreprises : consultez les dates sur notre site www.consuel.com